

DOSSIER

Transport, emballage et conditionnement

Olivier de Lagausie :

« Les bourriches sont des emballages assez techniques et bien valorisés. »

Le délégué général du Pôle emballage bois fait le point sur les emballages de la filière et sur les enjeux particuliers des bourriches d'huîtres.

Quel est l'impact de la hausse du prix des matières premières pour la filière ?

L'ensemble des matériaux a beaucoup augmenté et les hausses sont acceptées de façon plus automatique mais le bois a moins augmenté que le carton ou le plastique. Cette envolée vient en partie de la hausse du cours du peuplier, du pin ou de l'épicéa. Ceci est lié au succès du bois et aux effets indirects de problématiques internationales, notamment l'arrêt des exportations russes [deuxième exportateur mondial de bois]. En effet, la filière de l'emballage bois privilégie l'approvisionnement en essences locales, mais des acheteurs d'autres filières ont également basculé de l'international au national ce qui a un impact sur les prix. Cela a aussi eu un impact positif.

Nous avons un enjeu majeur pour renouveler la ressource. Nous avons ainsi initié, en 2015, une opération pour encourager les propriétaires forestiers à replanter des peupliers, la première essence utili-

sée pour les emballages en bois léger, en finançant l'achat des plants avec le soutien de plusieurs régions. Aujourd'hui, avec la hausse du cours du peuplier, beaucoup plus attractif, nous n'avons quasiment plus besoin de ces mesures d'encouragement.

À l'export, les exportateurs citent des emballages de pays concurrents en polystyrène. Qu'en pensez-vous ?

Je suis circonspect car c'est pour moi le matériau le plus condamné à terme car très polluant et dur à recycler. Il y a eu quelques tentatives de plastique pour remplacer les bourriches mais ce fut un échec car ces emballages n'avaient pas les mêmes propriétés en matière de conservation. Les bourriches représentent une faible part

des emballages bois – 1,1 milliard d'emballages bois sont produits chaque année pour 40 millions de bourriches, donc même pas 4 % de l'ensemble – mais c'est un secteur précieux car ce sont des emballages assez techniques et bien valorisés en matière d'image. À titre d'exemple, 47 % des emballages bois sont destinés au secteur fromager et 15 % aux fruits et légumes.

Où en est le recyclage des bourriches d'huîtres ?

Il y a deux filières, les emballages ménagers – donc les bourriches qui arrivent chez les particuliers – et les emballages de transport, de plus grande taille, pour les professionnels.

Le bois léger, essentiellement de peuplier, est non traité. Il va être humidifié pour le transport d'huîtres mais il sèche très vite. Ensuite, le bois récupéré va passer au broyage et au dé-ferraillage avec des aimants pour enlever les agrafes. Le bois recyclable est alors à la fois pur, propre et sec. Il va être très demandé à trois niveaux :

pour les panneaux de particules (meubles), le paillage agricole et horticole et pour fournir de l'énergie de classe A, la mieux valorisée, demandée par les petites chaufferies qui requièrent du bois de très grande qua-

lité car ces structures n'ont pas les moyens d'investir dans des filtres comme ceux qui équipent les incinérateurs. Ce deuxième débouché, très important pour nous, est donc très bien valorisé.

Pourtant la filière de valorisation n'est pas encore structurée. Une étude est en cours, avec l'Ademe et Citeo (Eco-emballages), et devrait être publiée mi-2022. Quels sont les obstacles ?

La valorisation de l'emballage ménager est compliquée car, si celui-ci est accueilli dans les poubelles de tri, il représente un tonnage très faible par rapport au verre, au plastique et au carton : 20 000 tonnes. Les instances chargées de la valorisation des déchets ménagers ont donc peu investi,



« LA VALORISATION DE L'EMBALLAGE MÉNAGER EN BOIS LÉGER EST COMPLIQUÉE. »

d'autant que les particuliers réemploient souvent ces emballages, pour allumer un feu par exemple. Mais cela nous posait un problème car cela donnait l'impression que les emballages bois n'étaient pas recyclés alors qu'ils sont recyclables et que nous cotisons pour leur valorisation.

Ils partent toutefois sur des tapis de tri via les poubelles dédiées.

Oui, en l'absence de filière structurée, l'emballage bois est dirigé vers la valorisation énergétique et il est apprécié pour ses propriétés combustibles. Mais nous préférons les trois autres valorisations précédemment citées, mieux valorisées.

Propos recueillis par Haude-Marie Thomas